

Argentré

INFOS

Journal municipal
d'information
Kannadig keleier kêr

N°256 • Avril 2013

Hommage au Maire de notre commune



Actifs Dynamiques Passionnés, notre identité.

Oberiant, Frev, Entanet, hon identelezh.

édito

Pierre FADIER / 1^{er} Adjoint assurant la suppléance pour le Maire empêché



Oraison funèbre d'Émile BLANDEAU Par Pierre FADIER

Monsieur le Maire, Émile,

Lors de tes vœux aux Argentréens, le 11 janvier, tu as surpris tout le monde : tu avais retrouvé la forme avec ton dynamisme et ton optimisme légendaires. Tu

avais réussi à nous convaincre que tu étais guéri et qu'on pouvait encore compter sur toi pour franchir la ligne d'arrivée de cette fin de mandat et même pour préparer le terrain pour 2014 !

La période de répit depuis novembre a été brève. Il y a tout juste trois semaines, avant d'entamer un nouveau traitement, au cours de notre réunion de direction hebdomadaire du lundi matin, tu as tenu à tracer avec Christine SOUEF et moi-même, les grandes lignes du budget 2013. Nous avons su par tes proches que tu as été très heureux d'élaborer cette feuille de route avec le sentiment légitime du devoir accompli jusqu'au bout.

Nous nous sommes informés au jour le jour de l'évolution de ta maladie, mais nous étions loin d'imaginer une issue aussi rapide.

Lorsque tu es parti, tu nous as fait un petit clin d'oeil. Nos réunions hebdomadaires de municipalité (maire et adjoints) se déroulent tous les jeudis soirs. Exceptionnellement, cette réunion a été avancée à jeudi matin et c'est au cours de celle-ci que Louissette, ton épouse, m'a téléphoné pour annoncer ton décès. Il y a parfois de curieuses coïncidences. Comme si, Émile, dans une dernière attention, avait considéré que la terrible nouvelle de sa disparition serait plus supportable pour nous si nous étions ensemble ! Elle n'en a pas moins été brutale et l'onde de choc s'est tout de suite propagée parmi l'équipe municipale, les agents et les Argentréens.

Je voudrais maintenant vous livrer quelques réflexions qui sont l'expression de ce que je ressens, et qui reflètent de nombreux témoignages que nous avons recueillis ces derniers jours.

Émile aimait profondément sa commune et ses habitants :

Il voulait toujours que les Argentréens puissent se sentir bien dans leur environnement et pour lui cela voulait dire qu'il fallait penser l'évolution de la commune avec anticipation. Il était un

visionnaire ! Il nous a appris à réfléchir en nous projetant dans les 10 à 15 ans à venir, pour qu'il y ait bien une cohérence entre les besoins de la population et les infrastructures à mettre en place.

Il a été un véritable guide pour nous, un meneur d'équipe et un fédérateur. Il avait un esprit de synthèse qui lui permettait d'aller directement à l'essentiel. Il avait l'art, lors des conseils municipaux d'être attentif à chaque intervenant et de regrouper les idées en prenant toujours de la hauteur pour arriver à des conclusions claires.

Émile était d'une grande simplicité :

Facile d'accès, très abordable par tous, telles sont les expressions que nous avons entendues. Il savait mettre à l'aise ses interlocuteurs, sans distinction de niveau social. Malgré les fonctions qu'il assumait, il n'a jamais pris la grosse tête et on admirait sa façon de communiquer.

Émile était optimiste et foncièrement bon :

Il savait toujours positiver et discerner le bon côté des choses ce qui dynamisait toute son équipe dans des situations quelques fois délicates.

Sa bonté était une de ses qualités essentielles et forçait notre admiration. Elle était tellement ancrée en lui qu'il était persuadé que les gens ne pouvaient être que bon avec lui. Il n'imaginait pas qu'on puisse mettre en doute sa bonne foi et lui faire du mal par des attitudes ou propos blessants.

Émile était bienveillant à l'égard de tous :

Il avait de l'empathie pour ses élus, ses agents, ses concitoyens, ses collègues. Il essayait toujours de comprendre et d'excuser les comportements excessifs et agressifs en essayant de les replacer dans leur contexte. Cette bienveillance s'exprimait aussi par son désir de toujours répondre favorablement aux demandes de ses concitoyens.

Il avait horreur de dire « non ». Par conséquent, il voulait explorer toutes les pistes et les solutions possibles. Devant des situations inextricables, il nous disait toujours « Il faut changer la loi », boutade que nous avions plaisir à lui resservir de temps en temps et qui nous faisait tous sourire.

Remise des articles auprès d'Hélène DIARD, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** : communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 88 00

Comité de lecture : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Florence Hamon, Jean-Noël Bévière, Claude Cailleau, Myriam Pendu-Belloir et Hélène Diard.
Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis. Reproduction et vente interdites.
Conception et réalisation : Studio Creatys.

Permettez-moi d'ajouter à mon propos une touche personnelle, à laquelle je ne peux me soustraire. J'ai en effet partagé avec Emile 30 années de vie municipale, dont 18 d'étroite collaboration en qualité de premier adjoint. Il y avait entre nous une complicité et une complémentarité, reconnues par ceux qui nous côtoyaient; ce qui me permet de dire que nous formions un tandem: lui, le guide devant et moi derrière. Nos compétences se complétaient.

Nos relations ne se limitaient d'ailleurs pas à nos fonctions d'élus. Nous partageons de nombreux moments de convivialité, des fêtes de famille, des parties de chasse. A la dernière chasse aux lapins, en janvier, nous avons même rivalisé de maladrances dont nous nous amusions, avec quelques amis que j'ai reconnus dans l'assistance. Comme aimait le répéter Emile, c'était l'occasion de prendre un bon bol d'air.

Vous l'aurez compris, je perds un guide, un compagnon, un ami.

Même si sa modestie pourra quelque peu être offensée, je ne peux passer sous silence le rôle essentiel de son épouse. Louisette le soutenait et l'assistait dans ses divers engagements. Son implication, discrète, n'en était pas moins efficace et indispensable pour son mari.

Elle aurait aimé que cette cérémonie de l'au-revoir soit plus simple, mais elle a admis, avec le soutien de ses filles, qu'on devait lui rendre un grand hommage, à la hauteur de ce qu'il a réalisé et donné à ses concitoyens.

Pour terminer, je propose à votre réflexion cette citation d'Anselm Grün : *"Evoquer une qualité ou manifester sa gratitude a des répercussions insoupçonnées. Les paroles de bénédiction font du bien à l'âme"*. Formulons le souhait que cette pensée, mes propos et ceux qui vont suivre, fassent ce bien à l'âme de celui qui vient de nous quitter, à celle de tous ses proches et particulièrement à son épouse, à ses enfants et petits enfants .

Emile, tu nous as beaucoup appris et donné à travers nos nombreux échanges. Tu nous as transmis des valeurs humaines que nous n'oublierons jamais.

Pour tout cela, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, je veux te dire un grand et sincère MERCI.

p.4/7

Vie municipale

- ▶ La réforme des rythmes scolaires
- ▶ Le chiffre du mois
- ▶ Saison culturelle du Plessis Sévigné
Concert "The Love Beatles"
- ▶ Interdiction de brûlage à l'air libre
- ▶ Info mairie
- ▶ Élections municipales
- ▶ Dispositif Argent de Poche
- ▶ Argentré INFOS de juin 2013
- ▶ CME : Mise en place d'un rucher sur la commune
- ▶ Isabelle Lemerancier nous a quittés

p. 8/9

Hommage à Émile Blandeau

p.10

Vie locale

- ▶ Bienvenue à...
- ▶ Nouveau look pour Etincelle !
- ▶ Echange scolaire franco-allemand 2013

p.11

Vie associative

- ▶ Concert pop-rock chrétien
- ▶ Commémoration du 8 mai 1945
- ▶ Association AFA
- ▶ En piste avec l'association Oxygène Argentré !

p.12

Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma



La réforme des rythmes

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires conduite par le décret du 24 janvier 2013, pour se prononcer en faveur de la mise en place de cette

Ce que dit la réforme au niveau national

La nouvelle organisation du temps scolaire :

Le Décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire prévoit une nouvelle répartition des heures d'enseignement, sans modifier toutefois leur durée globale. Ainsi est instaurée l'organisation scolaire suivante :

- 24 heures de classe réparties sur 4,5 jours par semaine durant 36 semaines.
- Une journée scolaire comportant au maximum 5h30 d'enseignement.
- Le mercredi matin ou le samedi matin comportant au maximum 3h30 d'enseignement.
- Une pause méridienne d'une durée minimum d'1h30.
- La suppression de l'aide personnalisée, remplacée par des « activités pédagogiques complémentaires » en groupes restreints, sous la responsabilité de l'Éducation nationale, à hauteur de 26 heures annuelles.
- La mise en place d'activités périscolaires relevant de la compétence communale, d'une durée hebdomadaire d'environ 3 heures.

Qui décide ?

- Le Maire transmet les propositions d'organisation du temps scolaire au directeur académique des services de l'Éducation nationale, après avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription.
- Le directeur académique des services de l'Éducation nationale fixe l'organisation de la semaine scolaire.

Les options :

- Le choix du mercredi ou du samedi matin au titre de la demi-journée d'enseignement.
- L'augmentation de la durée quotidienne d'enseignement.

Ces dérogations au cadre réglementaire de principe peuvent être accordées par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale, lorsque ces demandes apparaissent justifiées par les particularités du projet éducatif territorial et qu'elles présentent des garanties pédagogiques suffisantes.

Le public concerné :

- Élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques.
- S'agissant de l'Enseignement Privé, l'organisation des rythmes scolaires demeure de la responsabilité de chaque chef d'établissement.

Les modalités d'accueil des enfants sur le temps périscolaire :

À l'issue du temps scolaire redéfini, les élèves :

- Soit quitteront l'école.
- Soit pour certains d'entre eux, suivront les activités pédagogiques complémentaires pour 1 heure par semaine (organisées par l'Éducation Nationale).
- Soit s'inscriront dans les garderies périscolaires ou les accueils de loisirs périscolaires (organisés par les communes).

Résumé de l'organisation du temps scolaire

- ▶ **4,5 jours** d'école par semaine
- ▶ **24 heures** de classe par semaine
- ▶ **5h30** d'enseignement maximum par journée d'école
- ▶ **3h30** d'enseignement maximum par demi-journée d'école (le mercredi matin)
- ▶ **1h30** minimum pour la pause méridienne
- ▶ Mise en place de **temps d'activités pédagogiques** complémentaires à la place de l'aide personnalisée
- ▶ Mise en place de **temps d'activités périscolaires**

thèmes scolaires

Par le ministère de l'Éducation nationale, les communes avaient jusqu'au 31 mars 2013 pour valider la réforme dès la rentrée 2013 ou pour solliciter son report en septembre 2014.

La position de la municipalité d'Argentré-du-Plessis

Le sujet de la réforme des rythmes scolaires, et plus particulièrement, de la date de sa mise en œuvre soulevant de très nombreuses questions, les élus se sont prononcés en faveur d'un report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, pour les raisons suivantes :

Le temps et la concertation

Une telle réforme ne peut se mettre en place sans qu'un temps suffisant à une réflexion sereine et constructive soit posé.

S'il appartient au maire de proposer des projets d'organisation scolaire, ceux-ci ne peuvent se construire que dans le cadre d'un projet concerté au niveau du territoire, afin que se dégage une organisation harmonieuse du temps scolaire en fonction des contraintes et possibilités de chaque collectivité. Un tel projet présenté comme un cadre de collaboration locale ne peut ni s'élaborer, ni rassembler en un temps aussi restreint que celui induit par la mise en place de la réforme en 2013.

Il est également indispensable qu'une réflexion et une concertation soient menées avec les différents partenaires qui interviennent dans le quotidien des enfants, qu'il s'agisse des enseignants, des associations, des parents d'élèves, des structures d'accueil périscolaires... L'enfant reste au cœur de cette réforme et il importe

que le cadre de son environnement scolaire favorise son bien-être, ce que la précipitation dans l'organisation de la semaine scolaire ne permettra en aucun cas.

Les modalités d'accueil des enfants sur le temps périscolaires

La modification du temps scolaire entraînera un changement de la configuration de l'accueil des enfants à l'école. Quelle articulation envisager entre les heures d'enseignement, les activités pédagogiques complémentaires et les activités périscolaires ? A quels moments de la journée positionner le temps ainsi libéré par la nouvelle organisation ? En conséquence, quel emploi du temps proposer aux élèves ? Quelle configuration sera privilégiée par les familles ? Quelles seront également les conséquences de la réforme concernant les transports scolaires, les temps de cantine pour la demi-journée du mercredi...

Les risques financiers

Si la collectivité faisait le choix d'appliquer la réforme dès la rentrée scolaire 2013, elle pourrait bénéficier des incitations financières gouvernementales. A défaut, des aides complémentaires seront-elles prévues pour les collectivités qui en sollicitent le report ? La mise en œuvre d'une telle réforme aura sans aucun doute un

impact financier important pour le budget de la collectivité, dans une période marquée par les restrictions budgétaires : coût induit par la mise en place des activités périscolaires, encadrement supplémentaire à la charge des collectivités...

L'enseignement privé et l'aménagement des rythmes scolaires

L'enseignement privé, qui représente 50 % des élèves à Argentré-du-Plessis, n'intègre pas le champ d'application du Décret organisant la réforme. Cependant, à Argentré-du-Plessis, l'Enseignement Catholique, en tant qu'associé au service public par contrat, souhaite dans un esprit positif et constructif, que ses élèves et familles soient considérés à parité avec les élèves et les familles de l'enseignement public, et désire, en conséquence, participer au débat de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

LE CHIFFRE DU MOIS

2 MOIS

C'est le délai escompté pour recevoir vos cartes d'identité en mairie. Alors, à l'approche des examens et des départs en vacances, faites le point sur vos pièces d'identité et ne tardez pas à vous présenter en mairie.

Saison culturelle du Plessis Sévigné Concert « The Love Beatles »



Venez assister le **vendredi 24 mai** prochain au concert « The Love Beatles » ! Sur scène, cinq musiciens rendent hommage au plus grand groupe des sixties, les Beatles. Fans de la première heure, ils ont acquis des costumes et instruments d'époque offrant ainsi aux spectateurs, un spectacle d'une qualité musicale inégalée. Fidèles au groupe original, vous serez dupés par ce concert authentique qui permettra aux amateurs de replonger dans la magie des Beatles et aux plus jeunes de découvrir les plus grands tubes du groupe mythique : « Let it be », « Get back », « Come together »... Un événement à ne pas manquer !



Vendredi 24 mai, 20h30
Centre culturel « Le Plessis Sévigné »

Tarifs :

- Adultes : 22 €
- Tarifs réduits :
 - 17,60 € (pour les plus de 60 ans et les groupes de 15 personnes min. sur réservations)
 - 11 € (demandeurs d'emploi, étudiants et scolaires de moins de 25 ans).

Durée : 1h30

Réservations :

- Les billets seront en vente à la mairie à compter du 24 avril 2013.
Mairie, 21 bis rue Alain d'Argentré
Tél. 02 99 96 61 27
- Ticketnet (frais de location en sus) :
0 892 390 100 (0,34 € par minute)
ou www.ticketnet.fr



IMPORTANT, élections municipales en juin 2013

Suite au décès de Monsieur Blandeau, il est revenu, de droit, à Monsieur Pierre Fadier, 1^{er} adjoint, d'assurer la suppléance provisoire du maire. L'organisation des nouvelles élections municipales est obligatoire pour avoir un Conseil Municipal au complet permettant ainsi d'élire un nouveau Maire.

Les dispositions légales prévoient pour les communes de 3500 habitants et plus que ces élections doivent intervenir dans les 3 mois de la dernière vacance.

La détermination des dates définitives de ce scrutin, qui se déroulera au cours du mois de juin, nécessite de solliciter préalablement l'avis du préfet.

La procédure administrative étant actuellement en cours, nous vous transmettrons au plus vite tout élément nécessaire à votre information.

À noter, ce scrutin ne remet pas en cause le calendrier électoral prévoyant les prochaines élections municipales en 2014.

Interdiction de brûlage à l'air libre



Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, il est rappelé qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre des déchets verts, des déchets ménagers, des plastiques ou des bois traités en vertu des dispositions de l'article 8 du règlement sanitaire départemental. Outre les effets néfastes pour l'environnement, la toxicité des substances émises lors des brûlages nuit gravement à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Des solutions existent telles que le paillage, le compostage, le dépôt à la déchetterie.

Service Urbanisme de la mairie



Le service Urbanisme de la mairie sera exceptionnellement fermé le **vendredi 10 mai**. Nous vous remercions de votre compréhension.

Dispositif Argent de Poche



Le dispositif argent de poche est reconduit durant les vacances de Pâques. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à la mairie d'Argentré-du-Plessis.

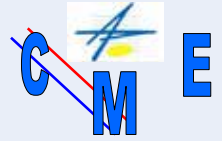
Contact : Valérie, 02 99 96 59 77
ou 06 11 95 22 29

Argentré Infos de juin

Nous vous informons qu'il n'y aura pas de bulletin municipal au mois de juin en raison des élections qui se dérouleront ce même mois. Les associations qui souhaitent annoncer des événements organisés en juin sont invitées à nous transmettre leur article avant le 22 avril. Ceux-ci paraîtront donc dans l'Argentré Infos du mois de mai.

Contact :
Service communication, 02 99 96 88 00
communication@argentré-du-plessis.fr

CME : Mise en place d'un rucher sur la commune



Le conseil municipal des enfants (CME) travaille depuis le début du mandat sur la thématique environnementale. L'implantation d'un rucher, est dans le prolongement du travail, que le CME a réalisé sur la gestion différenciée des espaces verts.

Cette action est le fruit d'une réflexion menée en partenariat avec les conseillers enfants, un couple d'apiculteurs de la commune, Monsieur et Madame BELLET et Monsieur PREL, responsable du service Espaces Verts de la commune.

A travers ce projet, les élus du CME souhaitent « sensibiliser les Argentréens à la nécessité de maintenir les abeilles dans l'agglomération, pour favoriser la pollinisation des végétaux ». Les enfants expliquent que « les abeilles ne sont pas dangereuses pour la population, sauf si on les embête ! ».

Le rucher sera installé à partir de la fin avril sur le site du Moulin Neuf (derrière le bâtiment). Les conseillers enfants vous invitent à aller le découvrir car « seule votre curiosité pourra être piquée ».

Isabelle nous a quittés

Mercredi 3 avril, Isabelle Lemerrier s'est éteinte à l'âge de 46 ans.

Conseillère Municipale depuis 2008, elle avait intégré la commission « Patrimoine, Agriculture et Environnement » et celle en charge des sports, auxquelles elle participait avec beaucoup d'enthousiasme, en ayant toujours à l'esprit le bien-être des Argentréens. Très impliquée au sein de l'association « Argentré Accueil », elle poursuivait son action auprès de tous, en gérant notamment la bourse aux vêtements aux côtés d'une équipe de bénévoles, aujourd'hui très affectée par la perte de leur amie.

L'ensemble des élus du Conseil Municipal reconnaissait en elle, une femme dynamique, dévouée et attentive. Son sourire et sa bienveillance resteront gravés dans le cœur de nous tous.

Nous adressons toute notre amitié et notre soutien à son mari et ses enfants.



Hommage à Émile Blandeau



Émile Blandeau, un élu local

La mairie d'Argentré-du-Plessis

Mandat 1983 - 1989 : Conseiller municipal (Maire Jean Bourdais)

Mandat 1989 - 1995 : 3^{ème} Adjoint (Vice-président de la commission Développement Emploi - Commerce - Tourisme - Chemins - Agriculture / Maire Jean Bourdais)

Mandat 1995 - 2001 : Maire

Mandat 2001 - 2008 : Maire

Mandat 2008 - 2013 : Maire

Syndicat de la Savatrais

2001 : Président du Syndicat de la Savatrais

CCBV - Vitré Communauté

1995 - 2001 : Vice-président du CCBV (Communauté de Communes du Bocage Vitréen)

2002 : Vice-président en charge du logement à Vitré Communauté

2008 : Vice-président en charge de la jeunesse et des sports à Vitré Communauté

Conseil Général

1994 - 2013 : Conseiller Général (Membre de la commission permanente et de la commission Égalité des Chances)

Jeudi 21 mars, Monsieur le Maire Émile BLANDEAU est décédé à l'âge de 65 ans. Figure emblématique d'Argentré-du-Plessis, sa disparition a provoqué une vive émotion.

Vous trouverez ci-dessous différents textes lus en hommage à Monsieur le Maire lors la cérémonie. Marques de reconnaissance, de respect et d'admiration, les auteurs ont souhaité, en quelques mots, saluer la mémoire de l'élu local et de l'ami, Émile BLANDEAU.



Émile, notre Collègue, notre Ami,

Tu incarnais des valeurs. Tu brillais de ton optimisme. Tu nous as montré le courage.

Tout ce que tu nous as donné en partage, restera présent dans nos vies.

À ta famille, à ton épouse Louisettes et tes enfants que tu chérissais, nous nous unissons dans la peine et te disons merci.

Sois assuré, soyez assurée chère Louisettes, de toute notre reconnaissance et de notre amitié fidèle.

Chers Amis, comme nous le conseille le pape François : « Ne soyons jamais des hommes et des femmes tristes ».

Isabelle Le Callenec
Députée UMP d'Ille-et-Vilaine

Cher Émile,

Merci pour tout ce que tu as fait avec tant de passion et d'enthousiasme dans ta ville.

Nous avons apprécié cet enracinement profond qui te permettait de porter les aspirations de toute une population.

Merci pour ton action à Vitré Communauté au service du logement, puis du sport et de la jeunesse.

Il y a un mois, tu présidais nombre de réunions avec optimisme et confiance.

Nous espérions tous un vrai rétablissement.

Merci pour le travail d'équipe mené dans l'unité et l'amitié avec tous les conseillers généraux de la circonscription à la suite de Jean Bourdais. Certains de nos collègues d'hier nous ont quittés trop tôt : Jean Poirier de Val d'Izé, Emmanuel Pontais et Patrick Lassourd de la Guerche-de-Bretagne, André David de Châteaubourg.

Nous allons Emile, poursuivre ton œuvre.

Nous n'oublierons pas ni tes espoirs, ni parfois certaines de tes craintes pour Argentré et notre communauté d'agglomération.

Nous pensons à ta famille, à ton épouse, à tes enfants et petits-enfants.

Emile : Merci et au revoir.

Pierre Méhaignerie
Président de Vitré Communauté.
Maire de Vitré

HOMMAGE

Émile,

C'est au nom des maires du canton que je m'exprime.

Emile pour nous tous était bien sur un ami. Une amitié née d'une habitude à travailler ensemble pour le territoire.

Mais c'était plus que cela car le mot ne me paraît pas exprimer la réalité de nos relations tellement il est utilisé à temps et contre-temps aujourd'hui pour qualifier de simples relations entre personnes qui se connaissent bien et se respectent. Je préfère parler de copain au sens étymologique du terme. C'est-à-dire un homme qui a plaisir et avec qui nous avons plaisir à partager le pain dans l'acceptation matérielle et imagée du terme.

(En préparant ces quelques lignes, j'ignorais que le texte d'Évangile qui serait proposé à notre méditation serait celui de la multiplication des pains : un clin d'œil sans doute).

Emile partageait.

Partage de nos ambitions et préoccupations pour le territoire. Partage de nos expériences, de nos doutes, de nos satisfactions. Avec Emile, il n'y a pas d'abord des dossiers. Il y a des hommes et des femmes de bonne volonté à la recherche de l'intérêt général. C'est cet esprit qui animait nos rencontres de maires du canton chaque trimestre auxquelles il était si attaché. Un ordre du jour immuable. Un temps d'échange libre car il n'y a pas de partage sans écoute, mais aussi parce qu'il concevait son mandat autant comme un animateur du territoire que comme son représentant, un temps consacré à un thème d'actualité, car pour lui une bonne réunion était une réunion où chacun repartait avec une réponse ou un éclairage. Enfin, pour reprendre son expression, un moment de convivialité, car il estimait que l'union indispensable à l'action collective passait par une découverte de l'autre au-delà de sa fonction.

Émile aimait.

Il aimait les gens. Sans doute l'éducation chrétienne qu'il a reçue l'appelaient vers les autres. Pas une rencontre sans s'enquérir de la santé des uns et des autres, des difficultés rencontrées ou des bonnes nouvelles.

Il aimait son territoire, à commencer par sa commune, mais aussi les 8 autres qui composent son canton. Il employait le possessif pour les désigner, non point qu'il s'en sentait le propriétaire, mais bien le serviteur infatigable et passionné. A ce titre, il mettait un point d'honneur à venir aux manifestations de nos communes. Pas pour serrer des mains, mais parce qu'il avait à cœur d'encourager tous ceux et celles qui s'engagent dans l'action locale sous quelques formes que ce soit, parce que tout simplement, il aimait les gens et avait besoin de leur contact.

Enfin, tout comme il était attaché à la famille, qu'il considérait comme la cellule de base de la société, un élément de stabilité dans un monde en recherche de repères et un lieu de solidarité, il était attaché au fait communal qui, pour lui, constituait les fondements du vivre ensemble et de la responsabilité politique. Toutes ses prises de positions à Vitré Communauté et au Conseil Général, tout comme son engagement en faveur de l'enseignement libre, du secteur associatif, et l'on pense entre autres aux JA, trouvaient leurs fondements dans ces convictions simples mais fortes.

Qu'il me soit permis d'évoquer une facette de sa vie professionnelle. Le formidable essor qu'a connu son entreprise est bien sur dû à ses qualités de gestionnaire avisé. Mais surtout à ses qualités humaines et relationnelles faites de simplicité. Expert foncier, il a eu à cœur de servir ses clients. Mais pas de façon mercantile avec dans le viseur le seul critère du chiffre. Je puis témoigner qu'il concevait son métier autant comme celui d'un expert que comme celui d'un médiateur et d'un facilitateur. Combien d'entre

nous ne sont-ils pas allés le trouver face à un différent ou une difficulté pour se confier et demander conseil ? « Ne vous inquiétez pas » répondait-il, « je vais voir cela ». Combien de conflits ont ainsi été évités tout simplement parce que l'on faisait spontanément confiance à Emile ?

En cet instant, du fond du cœur nous voulons vous assurer, Louissette, de toute notre affection. Nous savions combien vous formiez avec Emile un couple solide et plein de complicité. Nous savons que vous avez dû supporter et gérer bien des absences. Nous savons que sans vous il n'aurait pas donné autant. Nous savons aussi que depuis que la maladie était là, le courage dont il a fait preuve sans jamais se plaindre et son optimisme, malgré la souffrance et la progression de la maladie, est l'expression de votre présence indéfectible près de lui.

Nous pensons aussi à vous, ses trois filles chéries et ses petits enfants. Près de lui, à la chambre funéraire, défilaient des photos le montrant attentionné et heureux avec vous. Je puis vous assurer que vous étiez sa fierté et sa joie de vivre.

Emile, de là où vous êtes, vous voyez vos nombreux amis du Pays d'Argentré, du département et au-delà, vos amis du monde économique et associatif. Ils sont dans la peine. Chacun d'entre nous a une raison personnelle et particulière d'être là. Mais nous avons en commun la gratitude que nous vous exprimons.

Et puis, vous étiez homme de Foi, d'Espérance et de Charité, que Dieu vous garde. Nous vous gardons dans notre cœur en hommage à votre amitié, à votre disponibilité, à votre courage.

A Dieu Emile.

Dominique De Legge
Sénateur, Maire du Pertre



Le Conseil Municipal et les agents communaux renouvellent leur soutien à la famille. Beaucoup d'entre vous ont adressé des cartes, des courriels ou ont laissé des mots sur le livre d'or en mairie. L'ensemble de vos témoignages seront transmis à la famille.

Un nouveau propriétaire à la pizzeria GIOPEPE

Depuis quelque temps, lorsque vous poussez la porte de la pizzeria GIOPEPE, vous avez pu découvrir deux nouveaux visages...



Rencontre avec Monsieur Stéphane Tardif, le nouveau propriétaire :

Comment vous est venue l'envie de reprendre la pizzeria ?

Boulangier pâtissier de formation, j'ai exercé 6 ans en tant que saisonnier. Je désirais retrouver de la stabilité et cette occasion s'est présentée. Elle offrait deux avantages. Le produit d'abord, puisque j'ai toujours aimé préparer des pizzas, un produit accessible qui offre de nombreuses possibilités de diversité. La situation géographique de la pizzeria ensuite. En effet, avec ma compagne Hélène, nous habitons Argentré-du-Plessis, une commune dynamique dans laquelle nous nous plaisons beaucoup.

Que proposez-vous à vos clients ?

Nous avons 43 pizzas sur la carte, ainsi que des desserts et des boissons. Nous avons décidé de conserver la carte de fidélité pour que les

clients ne perdent pas les points qu'ils avaient acquis. Nous continuons également la livraison à domicile et la possibilité de restauration sur place. Nous acceptons les tickets restaurant et le paiement en espèces et par chèque.

Une petite nouveauté ?

Oui, sur commande nous réalisons des pizzas personnalisées. Les clients peuvent ainsi laisser libre cours à leur imagination...

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi : 18h à 21h30

Vendredi et samedi : 18h à 22h30

Dimanche et jours fériés : 18h à 22h

Contact : PIZZA GIOPEPE - 02 99 96 99 99

6 bis rue des sports, Argentré-du-Plessis

www.giopepe.fr

Nouveau look pour Étincelle !

Installée depuis mars 2000 en plein cœur du centre ville, l'enseigne de prêt-à-porter féminin "Étincelle" s'est refait une beauté ! Nouveau système d'éclairage, revêtement des murs en lambris blanc : « *L'accent a été mis sur le gain en luminosité* » confie la propriétaire, M^{me} Raveneau. Les cabines d'essayage ont elles aussi été relookées : parquet au sol et nouveaux accessoires...

Côté aménagement, le nouvel agencement des lieux privilégie la circulation entre les rayons offrant un véritable confort d'achat. Pour satisfaire les « envies mode », les marques Poussière d'Etoile et Alain Weiz on rejoint les collections Petit Baigneur, Salt&Pepper, Fleur de Sel et la marque de lingerie Triumph. Le rayon enfant a, quant à lui, été supprimé. A noter, le dépôt



pressing ainsi que le Dépôt Mondial Relais sont toujours des services dont vous pouvez profiter. Nouveau décor, nouvelles collections, M^{me} Raveneau vous invite à redécouvrir son magasin : « *En tant que Présidente de l'association Point A*, je tiens à souligner qu'au fil des années, nombreux sont les commerces à avoir réalisés des travaux afin de rendre un accueil à la clientèle*

encore et toujours plus agréable. Argentré attire de nombreux artisans et commerçants. Leur présence apporte une dynamique à la commune mais surtout un confort pour la population qui dispose ainsi de nombreux services à proximité de leur domicile. Tous ensemble, œuvreront pour que cette relation perdure ».

*Association des artisans et commerçants d'Argentré-du-Plessis

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi :

de 9h15 à 12h et de 14h15 à 19h

Samedi : de 9h15 à 12h et de 14h15 à 18h

Contact :

Magasin Étincelle - 02 99 96 67 49

16 rue Alain d'Argentré, Argentré-du-Plessis

Échange scolaire franco-allemand 2013

Le mois dernier, les élèves de 3^{ème} du collège La Salle St Joseph ont accueilli leurs homologues allemands venus de la ville d'Ahaus. Du 13 au 21 mars, ils ont pu découvrir notre commune, mais aussi les villes de Vitré, Rennes, Cancale, St Malo sans oublier l'incontournable ville de Paris ! Un pot leur a également été offert par la municipalité, l'occasion pour Messieurs Pierre Fadier, 1er adjoint et René Poriel, Président du Comité de Jumelage, de rappeler l'importance de ces échanges.

Par le biais de visites, les professeurs et les familles ont ainsi à cœur de présenter à nos jeunes voisins la culture française. Ce jumelage entre les deux établissements scolaires dure depuis maintenant 34 ans ! Le petit clin d'œil

de cette année : la présence d'Inga Herbstamm qui était élève correspondante en 2001 et qui, aujourd'hui, est professeur d'allemand et d'histoire au collège d'Ahaus et celle de la collègienne Elena Bussmann, fille de Marie-Claude Bussmann, première Argentréenne à avoir épousé un wüllener (ville jumelée avec Argentré depuis 40 ans). Pour aller encore plus loin, certains élèves n'hésitent plus à participer à un échange individuel. C'est ainsi que Amina Posson a été scolarisée durant un trimestre au lycée d'Ahaus alors que sa camarade allemande Pia Uhlenbrock avait déjà pu auparavant fréquenter sa classe au collège La Salle St Joseph.

De quoi imaginer un bel avenir encore à ce partenariat d'écoles et de communes, et cela malgré la disparition brutale et destabilisante de notre Maire et ami Émile Blandeau...



VIE ASSOCIATIVE



Concert Pop-Rock Chrétien



Venez assister **le 18 mai prochain** au concert du groupe Adora. Dès 20h30, la scène du « Plessis Sévigné » accueillera 13 jeunes musiciens venus de Haute-Savoie. Musique pop-rock chrétien, ils proposent des compositions originales ainsi que des reprises. La maxime du groupe : " *Adora, ça s'écoute, ça se chante, ça bouge et ça se bouge !*" Tout un programme...

Ce rendez-vous gratuit et ouvert à tout public, est donné par l'association argentréenne du Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ) et de jeunes paroissiens qui ont le plaisir de recevoir ce groupe de renommée internationale. A noter leur participation aux JMJ de Madrid en 2011 et de Palestine en 2012 !

Sans oublier...

Avant le concert, les personnes qui le souhaitent sont invitées à participer à la messe qui sera célébrée à 18h en l'Eglise Notre-Dame d'Espérance, à Argentré-du-Plessis.

Informations :

06 15 21 83 41 - www.legroupeadora.fr
Concert tout public - Entrée gratuite

Commémoration du 8 mai 1945

Les anciens combattants AFN – ACPG – TDE - veuves - Citoyens de la Paix – Soldats de France organisent comme chaque année un rassemblement afin de commémorer le 8 mai 1945. Celui-ci aura lieu le **mercredi 8 mai à 10h15** devant la mairie. La cérémonie religieuse débutera à 10h30 suivie d'un dépôt de gerbes au Monument aux morts, recueillement, allocutions et décorations. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la municipalité sera servi à la salle Ouessant.

Être citoyen de la Paix...

À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, la commune remettra officiellement un drapeau pour représenter les Citoyens de la Paix.

Les « Citoyens de la Paix » font partie de l'association des Anciens Combattants d'Argentré-du-Plessis, qui regroupe également les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG), les Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (CATM), le Théâtre des Opérations Extérieures (TOE) et les veuves d'anciens combattants.

L'objectif des Citoyens de la Paix est de perpétuer le devoir de mémoire auprès des jeunes générations, afin que jamais ne soient oubliées les terribles conséquences engendrées par les guerres et ainsi de contribuer à la paix. En effet, cette mission était, jusqu'à présent, assurée par les anciens combattants, ceux de 14 / 18 d'abord, puis ceux de 39 / 45 et les anciens combattants d'Afrique du Nord. Il était nécessaire de préparer l'avenir.

C'est en 2010 que les premiers Citoyens de la Paix sont apparus en France et par conséquent à Argentré-du-Plessis. En 2011, nous avons rencontré M. Jean Auguin, président de l'association des Anciens Combattants, afin qu'il nous raconte comment cela s'est mis en place sur notre commune.

« J'avais rencontré le Maire en fin d'année 2010, pour connaître son sentiment à ce sujet. Il m'avait répondu « Organise une réunion, je serai auprès de toi ! ». Cette dernière a eu lieu le 18 janvier 2011 en présence du président de l'association interdépartementale des Anciens Combattants, qui regroupe les associations d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. A l'issue de cette rencontre, nous avons officialisé les Citoyens de la Paix. Emile Blandeau, pour qui le maintien de la paix était primordial et essentiel, fut d'ailleurs le premier d'entre eux. Depuis, une quinzaine de personnes l'on rejoint... En plus d'une présence lors des commémorations du 11 novembre, du 8 mai et du 5 décembre, nous souhaiterions, à l'avenir, engager des actions avec les Citoyens de la Paix, en direction des scolaires. »

Si vous souhaitez vous aussi devenir un Citoyen de la Paix, n'hésitez pas à contacter Monsieur Jean Auguin au 02 99 96 71 09.

Association Foyer des Jeunes

Le Foyer des Jeunes (AFA) est ouvert durant les vacances de Pâques. De nombreuses animations sont prévues pour les 12 -18 ans. Au programme : après-midi sportives, sorties bowling, piscine... N'hésitez pas à vous renseigner et à venir vous inscrire auprès de l'animatrice jeunesse, Valérie.

Contact : Valérie 02 99 96 59 77 ou 06 11 95 22 29

En piste avec l'association Oxygène Argentré !



« Oxygène Argentré » organise la quatrième édition de la course nature **le samedi 25 mai 2013 à 17h**. Elle sera animée par Jean-Luc Blot, spécialiste des courses en Ille-et-Vilaine. Comme en 2011 et 2012, deux courses de 6 et 12 kms sont proposées, avec départs simultanés et arrivées au complexe sportif. Cette course est ouverte à toutes les personnes nées avant 1998, licenciées FFA ou non.

Après avoir aidé l'association FELA pendant trois années, l'association prévoit d'apporter son soutien à l'association « Agir pour Eux » qui milite pour la recherche contre le cancer.

N'hésitez pas à vous inscrire et à motiver votre entourage !

Informations et inscriptions :

- Participation de 8 € (10 € sur place) et lots à tous les participants.
- Bulletins d'inscriptions disponibles dans les commerces de la commune et à remettre à Rémy Garnier, 5 rue de la Sapinière (02 99 96 75 73) / famille.garnier@libertysurf.fr / Inscription en ligne sur le site www.yanoo.net (onglet calendrier des courses).
- Restauration sur place (galettes saucisses).

BLOC NOTES

État-civil

NAISSANCES		
06/03	Arthur GOURDIN	La Blancharderie
12/03	Melvin BEDIER	6 rue de la Bellangerie
DÉCÈS		
07/03	René MOUËZY 89 ans	5 rue Ambroise Paré
21/03	Émile BLANDEAU 65 ans	13 boulevard des Saulniers



Secours Populaire Français

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille-et-Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été (les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans). Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Contact : 02 99 53 31 41 / contact@spf35.org
 14 rue des Veyettes, 35 000 Rennes

Votre marché hebdomadaire : le jeudi matin de 8h à 13h



Tous les jeudis, place de la Poste, se tient le marché hebdomadaire. Vous pouvez retrouver les commerçants qui vous proposent fruits, légumes, poissons, viandes, produits fermiers, fromages, galettes, crêpes...

Quelques numéros importants à connaître :

Maison Médicale - 45 rue de Paris 35500 VITRE - 02.99.75.55.66

Consultation sur rendez vous tous les soirs de la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous ouverte tous les soirs et du samedi 18h au lundi 9h, composer le 3237 (0.34 € la minute à partir d'un poste fixe).

Cin'Évasion



Les Profs

Mercredi 17 Avril - 17h00
 Vendredi 19 Avril - 20h30
 Samedi 20 Avril - 17h00 / 20h30
 Dimanche 21 avril - 15h00



Queen of Montreuil

Jeudi 18 Avril - 20h30
 Dimanche 21 Avril - 20h30
 Mardi 24 Avril - 20h30



Cloud Atlas

Mercredi 17 Avril - 20h30
 Dimanche 21 Avril - 17h00
 Lundi 22 Avril - 20h30



Jack le chasseur de géants - 3D

Mercredi 24 Avril - 17h00
 Vendredi 26 Avril - 20h30 - 3D
 Samedi 27 Avril - 20h30 - 3D
 Dimanche 28 Avril - 17h00 - 3D
 Mardi 30 Avril - 20h30

Agenda

Jeudi 18 avril	- Tapis de lecture « Les P'tits bouquinent » organisé pour les 0-3 ans, 10h et 10h30 - Inscriptions à la Bibliothèque Municipale. - Club de l'amitié. Pot au feu, 13h30 - Restaurant « Le Sévigné ». Informations au 02 99 96 64 77 ou 02 99 96 64 94.
Samedi 20 avril	Association Evit Ar Blijadur. Apéro concert, Fest Noz, 18h30 - Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».
Jeudi 25 avril	Atelier « Un chantier de jeunes, pour quoi faire ? », de 15h à 17h - PIJ, 21 rue du GI Leclerc.
Jeudi 2 mai	- Club de l'amitié, après-midi détente, belote conviviale, 14h - Salle Ouessant. - Atelier « Je recherche un job d'été », de 10h à 12h - PIJ, 21 rue du GI Leclerc.
Mardi 7 mai	Club de l'amitié, après-midi dansant animée par Claudine Plihon, 14h - Salle du restaurant « Le Sévigné ».
Mercredi 8 mai	Association AFN. Commémoration du 68 ^{ème} anniversaire de l'Armistice 1939-1945, 10h15 - Devant la mairie.
Samedi 11 mai	Compétition interclubs et championnat départemental de judo, 2 ^{ème} division Seniors - Complexe sportif.
Dimanche 12 mai	Championnat départemental de judo par équipe Benjamins et Minimes - Complexe sportif.
Lundi 13 mai	Collecte de sang, de 10h à 13h et de 15h à 18h30 - Salle Ouessant.
Mercredis 15, 22 et 29 mai	Atelier « Les mercredis de l'alternance » - PIJ, 21 rue du GI Leclerc.
Jeudi 16 mai	Club de l'amitié, visite de La Ville Ès Nonais (informations 02 99 96 64 77 ou 02 99 96 64 94) - Départ 7h30, place de la poste.
Samedi 18 mai	- Concert Pop Pock Chrétien organisé par le MEJ d'Argentré-du-Plessis et les jeunes paroissiens, 20h30 - Centre culturel « Le Plessis Sévigné ». - Association Argentré Accueil. Cours découverte de scrapbooking (gratuit), 14h/17h - Salle Bréhat.
Dimanche 19 mai	Randonnées VTT et pédestre de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, 8h - Centre de Secours, rue Gustave Eiffel
Jeudi 23 mai	Club de l'amitié, après-midi détente, randonnée pédestre, belote, palets, jeux divers, 14h - Salle Ouessant.
Vendredi 24 mai	Concert « The Love Beatles » organisé par la municipalité (informations et réservations en mairie), 20h30 Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».
Samedi 25 mai	Course nature organisée par l'association « Oxygène Argentré » (voir article page 11), 17h - Départ Complexe Sportif.
Samedi 15 juin	- De 11h à 12h30, atelier découverte dessin/couleurs pour les enfants de 4 à 10 ans (gratuit). Inscriptions avant le 14 juin au 02 99 74 68 62 ou par mail : ecoleartsplastiques@vitrecommunaute.org - Centre culturel « Le Plessis Sévigné », salle Pierre Soulagés. - De 13h30 à 15h, atelier découverte sculpture pour les enfants de 6 à 10 ans (gratuit). Inscriptions avant le 14 juin au 02 99 74 68 62 ou par mail ecoleartsplastiques@vitrecommunaute.org - Centre culturel « Le Plessis Sévigné », salle Louise Bourgeois.